© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Forums pour les consommateurs

Analyse thc avant visite médical

Par Profil supprimé Posté le 14/08/2018 à 21h44

Bonjour je viens de réalise une analyse d’urine suite à suspension permis de deux mois en vue d’une visite médical je consomme plus depuis un ans et surprise

Les analyse révèlent la présence de 3ng dans les urines ça va poser problème pour la visite sachant que c’est marqué recherche négatif en dessous car en dessous de 50mg mais vu que c’est pas à 0 sa peut empêcher la restitution de mon permis ou pas ?

Sachant que je ne fume plus et ne compte pas reprendre et c’est soit des reste soit à mes amis qui desfois fume autour de moi

Où sinon si je refais un test la semaine prochaine sa sera à 0?

3 réponses

Moderateur - 24/08/2018 à 13h53

Bonjour,

L'analyse a révélé 3 ng de quoi ? (THC ? THC-COOH ? autre ?)

Prenez-vous actuellement un traitement médical ?

Si vous n'avez vraiment pas consommé depuis un an il est plutôt surprenant de trouver 3ng dans votre urine. Je vous conseille soit de demander une contre-expertise soit de faire une nouvelle analyse.

Les analyses sont des examens très précis, qui comptabilisent les substances au nanogramme près. Mais vous semblez les confondre avec les tests de dépistage. Les tests de dépistage utilisent des réactifs chimiques programmés pour réagir à un certain seuil, en général 50 nanogrammes pour le cannabis. En dessous de ce seuil vous êtes "négatif" mais au-dessus vous êtes "positif". Un test de dépistage est uniquement qualitatif et ne donne pas de "quantité". Si vous n'avez que 3 ng de THC dans les urines, un test de dépistage aurait rendu un résultat "négatif".

Peut-être, si c'est ce qui vous est demandé, ne devriez-vous finalement que faire un test de dépistage et non une analyse ?

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 24/08/2018 à 14h01

Ça viens peut être du faite que certaine personne de mon entourage fume et le fait de respirer leur fume peut avoir des traces

Non c’est pas un teste de depistage je suis aller au labo je leur est dit que je devait faire un test de détection de thc dans mes urine il m’ont juste trouver 3ng de canabinoide et marqué sur le papier que en dessous de 50ng c’est négatif

Moderateur - 24/08/2018 à 14h18

Bonjour,

Je comprends mieux. Ils ont appliqué une méthode quantitative d'analyse mais se sont référés à la convention internationale qui dit qu'en dessous de 50 ng un résultat est négatif. En effet, en-dessous de ce seuil les spécialistes considèrent qu'il peut y avoir des "faux positifs" (par exemple le fait de respirer la fumée de cannabis de vos proches).

Cordialement,

le modérateur.